



Groupe APICIL, qui connait cet organisme ?

Par **Ianana68**, le **22/09/2013** à **10:36**

Bonjour,

j'ai crée mon entreprise individuelle il y a environ 10 ans.

Concernant ma retraite, ayant le statut de Profession Libérale, je cotise à la CIPAV, tant pour le régime obligatoire que pour le régime complémentaire.

Régulièrement, je reçois des courriers de demandes de cotisation, de rappels et autres bordereaux de cotisation d'un organisme intitulé Groupe APICIL avec lequel je n'ai signé aucun contrat.

Après recherche, il semble qu'il s'agit d'une société qui commercialise des contrats de santé, prévoyance, retraite etc.

Pouvez-vous me confirmer que cet organisme est bien un organisme privé et qu'il n'y a aucune obligation à y adhérer.

Merci d'avance,
cordiales salutations.

Par **trichat**, le **29/09/2013** à **10:13**

Bonjour,

Le groupe APICIL est une structure mutualiste qui intervient dans différents domaines (santé, prévoyance, retraite).

Il est possible d'adhérer à certains services soit à titre individuel soit par l'intermédiaire d'une entreprise.

A qui correspondent les demandes de cotisations qui vous sont adressées? Votre profession a-t-elle adhéré sous la forme d'un contrat de groupe (ce qui n'est pas exceptionnel)? Si ce n'est pas le cas, il s'agit très probablement d'une forme de démarchage que l'on pourrait qualifier d'"agressif". Si vous n'avez aucune obligation, le plus simple serait de leur adresser une lettre déclinant leur proposition.

Cordialement.

Par **Ianana68**, le **30/09/2013** à **09:41**

Merci pour ces infos, cela confirme ce que je pensais !

Je n'ai rien souscrit auprès de cet organisme.

Effectivement, ils sont très "insistants" malgré deux courriers de ma part. Le prochain sera en recommandé !

Cordialement